

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

Comité syndical du 5 mars 2020

Date de convocation : 19 février 2020

CHÂTEAUX MÉTROPOLE			
ARDENTES	Titulaire	Didier BARACHET	excusé
	Suppléant	Gilles CARANTON	présent
ARTHON	Titulaire	Jacky DEVOLF	présent
	Suppléant	Jean-François ROBINET	présent
CHÂTEAUX	Titulaire	Gil AVÉROUS	excusé
	Suppléant	Éric CHALMAIN	présent
CHÂTEAUX	Titulaire	Catherine DUPONT	excusée
	Suppléant	Philippe SIMONET	excusé
CHÂTEAUX	Titulaire	Michel GEORJON	présent
	Suppléant	Georges RAMBERT	
CHÂTEAUX	Titulaire	Chantal MONJOINT	excusée
	Suppléante	Catherine RUET	excusée
CHÂTEAUX	Titulaire	Christophe BAILLET	présent
	Suppléante	Frédérique GERBAUD	
COINGS	Titulaire	Rodhène POPINEAU-FRANQUET	excusée
	Suppléant	Jean-Pierre MARCILLAC	excusé
DÉOLS	Titulaire	Luc DELLA-VALLE	présent
	Suppléant	Fabien BISTON	
DIORS	Titulaire	Claude DURAND	présent
	Suppléante	Marie-France GUDIN	
ÉTRECHET	Titulaire	Jean PINIER	présent
	Suppléant	Guy MARTINEZ	
JEU-LES-BOIS	Titulaire	Jacques BREUILLAUD	excusé
	Suppléante	Annabelle LELONG	excusée
LE POINÇONNET	Titulaire	Jean-Michel FORT	présent
	Suppléante	Françoise LAURENT	
LUANT	Titulaire	Bernard AUJEAN	présent
	Suppléant	Antoine SIKORA	
MÂRON	Titulaire	Jean-Claude BALLON	présent
	Suppléant	Roger CLAIREMBAULT	
MONTIERCHAUME	Titulaire	Jean-Pierre LEMIÈRE	
	Suppléant	Michel DUPONT	
SAINT-MAUR	Titulaire	Ludovic RÉAU	excusé
	Suppléant	Éric BERGOUGNAN	présent
SASSIERGES-SAINTE-GERMAIN	Titulaire	Éric GUILLOT	présent
	Suppléant	Didier PINAULT	

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES VAL DE L'INDRE - BRENNE			
ARGY	Titulaire	Bernadette BONNIN-VILLEMONT	excusée
	Suppléant	Thierry LUMET	
BUZANÇAIS	Titulaire	Michelle YVERNAULT-TROTIGNON	excusée
	Suppléante	Évelyne MAUDUIT	
CHÉZELLES	Titulaire	Philippe YVON	présent
	Suppléante	Monique VERGNOLLE	
LA CHAPELLE ORTHEMALE	Titulaire	Philippe DIXNEUF	présent
	Suppléant	Didier FORGES	
MÉOBECQ	Titulaire	Dany BADET	présent
	Suppléante	Séverine DROPSY	
NEUILLAY-LES-BOIS	Titulaire	Patrice BOIRON	présent
	Suppléant	Béatrice POULET	
NIHERNE	Titulaire	Bruno MARDELLE	présent
	Suppléant		
SAINT-GENOU	Titulaire	Patrice PERRAT	présent
	Suppléant	Manuel AVILA	
SAINT-LACTENCIN	Titulaire	Jean-Luc WILMOT	présent
	Suppléant	Daniel BIARD	
SOUGÉ	Titulaire	Claude NIVET	excusé
	Suppléant	Dominique PERROT	excusé
VENDOEUVRES	Titulaire	Christophe VANDAELE	présent
	Suppléant	Rémy MOTEAU	
VILLEDIEU-SUR-INDRE	Titulaire	Bernard GONTIER	excusé
	Suppléante	Sylvie TOCANIER	présente

CONSEILLERS DÉPARTEMENTAUX		
ARDENTES	Mélanie CHAPUIS	
BUZANÇAIS	Régis BLANCHET	présent
CHÂTEAUROUX 1	Michel BLONDEAU	excusé
CHÂTEAUROUX 2	Jean-Yves HUGON	
CHÂTEAUROUX 3	Marc FLEURET	
LEVROUX		
SAINT GAULTIER	Lydie LACOU	présente

Membres en exercice	37
Membres présents	24
Membres ayant pris part aux votes	24

Le Président du Pays Castelroussin
Val de l'Indre,

Luc DELLA-VALLE

INVITÉS (ÉES)		
Kaltoum BENMANSOUR	Conseil Régional	
Alexis CHOUTET	Châteauroux Métropole	
Hélène NIEUL	ERCVL Châteauroux	
Caroline GAULTIER-PERRAT	CCVIB	
Isabelle HANNEQUART	Conseil de Développement	
Christelle GERMAIN	Pays Castelroussin Val de l'Indre	présente
Élodie JOLIVEAU	Pays Castelroussin Val de l'Indre	présente
Viviana BENARD-GILLET	Pays Castelroussin Val de l'Indre	présente
Valérie DEVINEAU	Pays Castelroussin Val de l'Indre	présente
Marie PRADEAUD	Pays Castelroussin Val de l'Indre	présente
Françoise MEICHE	Pays Castelroussin Val de l'Indre	présente

DÉLIBÉRATION

Comité Syndical du 5 mars 2020

Le comité syndical s'est réuni le 5 mars 2020, à 18 heures 00, sous la présidence de Monsieur Luc DELLA-VALLE.

Présents :

Bernard AUJEAN - Dany BADET - Christophe BAILLET - Jean-Claude BALLON - Éric BERGOUGNAN - Régis BLANCHET - Patrice BOIRON - Gilles CARANTON - Éric CHALMAIN - Luc DELLA-VALLE - Jacky DEVOLF (son suppléant Jean-François ROBINET) - Philippe DIXNEUF - Claude DURAND - Jean-Michel FORT - Michel GEORJON - Éric GUILLOT - Lydie LACOU - Bruno MARDELLE - Patrice PERRAT - Jean PINIER - Sylvie TOCANIER - Christophe VANDAELE - Jean-Luc WILMOT - Philippe YVON.

Excusés : Gil AVÉROUS - Didier BARACHET - Michel BLONDEAU - Bernadette BONNIN-VILLEMONT - Jacques BREUILLAUD (sa suppléante Annabelle LELONG) - Catherine DUPONT (son suppléant Philippe SIMONET) - Bernard GONTIER - Chantal MONJOINT (sa suppléante Catherine RUET) - Claude NIVET (son suppléant Dominique PERROT) - Rodhène POPINEAU-FRANQUET (son suppléant Jean-Pierre MARCILLAC) - Michelle YVERNAULT-TROTIGNON - Ludovic RÉAU

Absents : Mélanie CHAPUIS - Marc FLEURET - Jean-Yves HUGON - Jean-Pierre LEMIERE.

Approbation du procès-verbal du comité syndical du 5 décembre 2019

Le comité syndical du Pays Castelroussin Val de l'Indre, légalement convoqué le 19 février 2020, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Luc DELLA-VALLE.

Était présente la majorité des membres en exercice.

Après en avoir délibéré, le comité syndical du Pays Castelroussin Val de l'Indre, à l'unanimité,

- APPROUVE et ADOPTE ledit procès-verbal.

Pour extrait conforme,

Le Président du Pays Castelroussin
Val de l'Indre,

Luc DELLA-VALLE

Transmis à la préfecture de l'Indre le :

Reçu le :

Publié le :

DÉLIBÉRATION

Comité Syndical du 5 mars 2020

Le comité syndical s'est réuni le 5 mars 2020, à 18 heures 00, sous la présidence de Monsieur Luc DELLA-VALLE.

Présents :

Bernard AUJEAN - Dany BADET - Christophe BAILLET - Jean-Claude BALLON - Éric BERGOUGNAN - Régis BLANCHET - Patrice BOIRON - Gilles CARANTON - Éric CHALMAIN - Luc DELLA-VALLE - Jacky DEVOLF (son suppléant Jean-François ROBINET) - Philippe DIXNEUF - Claude DURAND - Jean-Michel FORT - Michel GEORJON - Éric GUILLOT - Lydie LACOU - Bruno MARDELLE - Patrice PERRAT - Jean PINIER - Sylvie TOCANIER - Christophe VANDAELE - Jean-Luc WILMOT - Philippe YVON.

Excusés : Gil AVÉROUS - Didier BARACHET - Michel BLONDEAU - Bernadette BONNIN-VILLEMONT - Jacques BREUILLAUD (sa suppléante Annabelle LELONG) - Catherine DUPONT (son suppléant Philippe SIMONET) - Bernard GONTIER - Chantal MONJOINT (sa suppléante Catherine RUET) - Claude NIVET (son suppléant Dominique PERROT) - Rodhène POPINEAU-FRANQUET (son suppléant Jean-Pierre MARCILLAC) - Michelle YVERNAULT-TROTIGNON - Ludovic RÉAU

Absents : Mélanie CHAPUIS - Marc FLEURET - Jean-Yves HUGON - Jean-Pierre LEMIÈRE.

Compte de gestion 2019

Le comité syndical du Pays Castelroussin Val de l'Indre, légalement convoqué le 19 février 2020, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Luc DELLA-VALLE.

Était présente la majorité des membres en exercice.

Le receveur percepteur, Madame Annie FAGUET, a fait parvenir un exemplaire du compte de gestion 2019. Il est en tout point identique au compte administratif 2019.

Après en avoir délibéré, le comité syndical du Pays Castelroussin Val de l'Indre, à l'unanimité,

- PREND ACTE du compte de gestion 2019 qui est en tout point identique au compte administratif 2019.

Pour extrait conforme,

Le Président du Pays Castelroussin
Val de l'Indre,

Luc DELLA-VALLE

Transmis à la préfecture de l'Indre le :

Reçu le :

Publié le :

DÉLIBÉRATION

Comité Syndical du 5 mars 2020

Le comité syndical s'est réuni le 5 mars 2020, à 18 heures 00, sous la présidence de Monsieur Luc DELLA-VALLE.

Présents :

Bernard AUJEAN - Dany BADET - Christophe BAILLET - Jean-Claude BALLON - Éric BERGOUGNAN - Régis BLANCHET - Patrice BOIRON - Gilles CARANTON - Éric CHALMAIN - Luc DELLA-VALLE - Jacky DEVOLF (son suppléant Jean-François ROBINET) - Philippe DIXNEUF - Claude DURAND - Jean-Michel FORT - Michel GEORJON - Éric GUILLOT - Lydie LACOU - Bruno MARDELLE - Patrice PERRAT - Jean PINIER - Sylvie TOCANIER - Christophe VANDAELE - Jean-Luc WILMOT - Philippe YVON.

Excusés : Gil AVÉROUS - Didier BARACHET - Michel BLONDEAU - Bernadette BONNIN-VILLEMONT - Jacques BREUILLAUD (sa suppléante Annabelle LELONG) - Catherine DUPONT (son suppléant Philippe SIMONET) - Bernard GONTIER - Chantal MONJOINT (sa suppléante Catherine RUET) - Claude NIVET (son suppléant Dominique PERROT) - Rodhène POPINEAU-FRANQUET (son suppléant Jean-Pierre MARCILLAC) - Michelle YVERNAULT-TROTIGNON - Ludovic RÉAU

Absents : Mélanie CHAPUIS - Marc FLEURET - Jean-Yves HUGON - Jean-Pierre LEMIERE.

Compte administratif 2019

Le comité syndical du Pays Castelroussin Val de l'Indre, légalement convoqué le 19 février 2020, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Luc DELLA-VALLE.

Était présente la majorité des membres en exercice.

Sous la présidence de Monsieur Claude DURAND, en qualité de doyen - Monsieur Luc DELLA-VALLE étant sorti de la séance - les membres du comité syndical examinent le compte administratif 2019.

	Résultat de fonctionnement	Résultat d'investissement
Titres émis 2019	374 899,02	35 499,83
Mandats émis 2019	373 564,18	1 870,94
Résultat de clôture 2019	1 334,84	33 628,89

Après en avoir délibéré, le comité syndical du Pays Castelroussin Val de l'Indre, à l'unanimité,

- APPROUVE et ADOPTE le compte administratif 2019.

Pour extrait conforme,

Le Président du Pays Castelroussin
Val de l'Indre,

Luc DELLA-VALLE

Transmis à la préfecture de l'Indre le :

Reçu le :

Publié le :

DÉLIBÉRATION

Comité Syndical du 5 mars 2020

Le comité syndical s'est réuni le 5 mars 2020, à 18 heures 00, sous la présidence de Monsieur Luc DELLA-VALLE.

Présents :

Bernard AUJEAN - Dany BADET - Christophe BAILLET - Jean-Claude BALLON - Éric BERGOUGNAN - Régis BLANCHET - Patrice BOIRON - Gilles CARANTON - Éric CHALMAIN - Luc DELLA-VALLE - Jacky DEVOLF (son suppléant Jean-François ROBINET) -- Philippe DIXNEUF - Claude DURAND - Jean-Michel FORT - Michel GEORJON - Éric GUILLOT - Lydie LACOU - Bruno MARDELLE - Patrice PERRAT - Jean PINIER - Sylvie TOCANIER - Christophe VANDAELE - Jean-Luc WILMOT - Philippe YVON.

Excusés : Gil AVÉROUS - Didier BARACHET - Michel BLONDEAU - Bernadette BONNIN-VILLEMONT - Jacques BREUILLAUD (sa suppléante Annabelle LELONG) - Catherine DUPONT (son suppléant Philippe SIMONET) - Bernard GONTIER - Chantal MONJOINT (sa suppléante Catherine RUET) - Claude NIVET (son suppléant Dominique PERROT) - Rodhène POPINEAU-FRANQUET (son suppléant Jean-Pierre MARCILLAC) - Michelle YVERNAULT-TROTIGNON - Ludovic RÉAU

Absents : Mélanie CHAUPUIS - Marc FLEURET - Jean-Yves HUGON - Jean-Pierre LEMIÈRE.

Affectation de résultats 2019

Le comité syndical du Pays Castelroussin Val de l'Indre, légalement convoqué le 19 février 2020, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Luc DELLA-VALLE.

Était présente la majorité des membres en exercice.

Vu l'affectation des résultats suivante :

16000 PAYS CASTELROUSSIN VAL DE L'INDRE			
SECTION FONCTIONNEMENT		SECTION INVESTISSEMENT	
DÉFICIT 2018 REPRIS	38 748,16	DÉFICIT 2018 REPRIS	50 026,66
RECETTES 2019	374 899,02	DÉPENSES 2019	1 870,94
SOUS TOTAL	336 150,86	SOUS TOTAL	51 897,60
		EXCÉDENT 2018 REPRIS	
DÉPENSES 2019	373 564,18	RECETTES 2019	35 499,83
		SOUS TOTAL	
		DÉFICIT CLOTURE 2019	16 397,77
DÉFICIT FONCTIONNEMENT 2019	37 413,32		
DÉFICIT À REPORTER	37 413,32		

Après en avoir délibéré, le comité syndical du Pays Castelroussin Val de l'Indre, à l'unanimité,

- AFFECTE le résultat de déficit de fonctionnement 2019 de 37 413,32 € au budget de fonctionnement 2020 (compte 002),
- REPORTE le déficit d'investissement de 16 397,77 € au budget d'investissement 2020 (compte 001).

Pour extrait conforme,

Le Président du Pays Castelroussin
Val de l'Indre,

Luc DELLA-VALLE

Transmis à la préfecture de l'Indre le :

Reçu le :

Publié le :

DÉLIBÉRATION Comité Syndical du 5 mars 2020

Le comité syndical s'est réuni le 5 mars 2020, à 18 heures 00, sous la présidence de Monsieur Luc DELLA-VALLE.

Présents :

Bernard AUJEAN - Dany BADET - Christophe BAILLET - Jean-Claude BALLON - Éric BERGOUGNAN - Régis BLANCHET - Patrice BOIRON - Gilles CARANTON - Éric CHALMAIN - Luc DELLA-VALLE - Jacky DEVOLF (son suppléant Jean-François ROBINET) -- Philippe DIXNEUF - Claude DURAND - Jean-Michel FORT - Michel GEORJON - Éric GUILLOT - Lydie LACOU - Bruno MARDELLE - Patrice PERRAT - Jean PINIER - Sylvie TOCANIER - Christophe VANDAELE - Jean-Luc WILMOT - Philippe YVON.

Excusés : Gil AVÉROUS - Didier BARACHET - Michel BLONDEAU - Bernadette BONNIN-VILLEMONT - Jacques BREUILLAUD (sa suppléante Annabelle LELONG) - Catherine DUPONT (son suppléant Philippe SIMONET) - Bernard GONTIER - Chantal MONJOINT (sa suppléante Catherine RUET) - Claude NIVET (son suppléant Dominique PERROT) - Rodhène POPINEAU-FRANQUET (son suppléant Jean-Pierre MARCILLAC) - Michelle YVERNAULT-TROTIGNON - Ludovic RÉAU

Absents : Mélanie CHAPUIS - Marc FLEURET - Jean-Yves HUGON - Jean-Pierre LEMIÈRE.

Budget Supplémentaire 2020

Le comité syndical du Pays Castelroussin Val de l'Indre, légalement convoqué le 19 février 2020, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Luc DELLA-VALLE.

Était présente la majorité des membres en exercice.

Vu le Budget Supplémentaire proposé :

SECTION FONCTIONNEMENT

Chap/arti	DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT	BS 2020
002	Résultat reporté	37 413,32
60	ACHATS ET VARIATION DES STOCKS	14 280,00
61	SERVICES EXTÉRIEURS	74 719,01
62	AUTRES SERVICES EXTÉRIEURS	54 690,64
63	IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILÉS	6 088,37
64	CHARGES DE PERSONNEL	214 062,83
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	18 988,68
66	CHARGES FINANCIÈRES	1 500,00
68	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	27 690,75
	TOTAL	449 433,60

Chap/arti	RECETTES DE FONCTIONNEMENT	BS 2020
70	PRESTATIONS	450,00
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS DE PARTICIPATION	445 336,10
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	3 610,00
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	37,50
	TOTAL	449 433,60

SECTION INVESTISSEMENT

Chap/arti	DÉPENSES D'INVESTISSEMENT	BS 2020
001	Résultat d'investissement reporté	16 397,77
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	37,50
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	6 429,19
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	8 085,30
	TOTAL	30 949,76
Chap/arti	RECETTES D'INVESTISSEMENT	BS 2020
10	DOTATIONS, FONDS ET RÉSERVES	3 259,01
28	AMORTISSEMENT DES IMMOBILISATIONS	27 690,75
	TOTAL	30 949,76

Après en avoir délibéré, le comité syndical du Pays Castelroussin Val de l'Indre, à l'unanimité,

- APPROUVE et ADOPTE le Budget Supplémentaire 2020.

Pour extrait conforme,

Le Président du Pays Castelroussin
Val de l'Indre,

Luc DELLA-VALLE

Transmis à la préfecture de l'Indre le :

Reçu le :

Publié le :

DÉLIBÉRATION

Comité Syndical du 5 mars 2020

Le comité syndical s'est réuni le 5 mars 2020, à 18 heures 00, sous la présidence de Monsieur Luc DELLA-VALLE.

Présents :

Bernard AUJEAN - Dany BADET - Christophe BAILLET - Jean-Claude BALLON - Éric BERGOUGNAN - Régis BLANCHET - Patrice BOIRON - Gilles CARANTON - Éric CHALMAIN - Luc DELLA-VALLE - Jacky DEVOLF (son suppléant Jean-François ROBINET) -- Philippe DIXNEUF - Claude DURAND - Jean-Michel FORT - Michel GEORJON - Éric GUILLOT - Lydie LACOU - Bruno MARDELLE - Patrice PERRAT - Jean PINIER - Sylvie TOCANIER - Christophe VANDAELE - Jean-Luc WILMOT - Philippe YVON.

Excusés : Gil AVÉROUS - Didier BARACHET - Michel BLONDEAU - Bernadette BONNIN-VILLEMONT - Jacques BREUILLAUD (sa suppléante Annabelle LELONG) - Catherine DUPONT (son suppléant Philippe SIMONET) - Bernard GONTIER - Chantal MONJOINT (sa suppléante Catherine RUET) - Claude NIVET (son suppléant Dominique PERROT) - Rodhène POPINEAU-FRANQUET (son suppléant Jean-Pierre MARCILLAC) - Michelle YVERNAULT-TROTIGNON - Ludovic RÉAU

Absents : Mélanie CHAPUIS - Marc FLEURET - Jean-Yves HUGON - Jean-Pierre LEMIÈRE.

Renouvellement de la ligne de trésorerie

Le comité syndical du Pays Castelroussin - Val de l'Indre, légalement convoqué le 19 février 2020, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Luc DELLA-VALLE.

Était présente la majorité des membres en exercice.

La ligne de trésorerie du Pays Castelroussin Val de l'Indre d'un montant de 150 000 euros arrive à échéance le 31 mars prochain.

Au regard du décalage calendaire entre le versement des subventions européennes, régionales et le cadre de l'exercice budgétaire, le renouvellement de la ligne de trésorerie est nécessaire.

Trois organismes bancaires ont été consultés le 12 février dernier avec une réactualisation des offres le 20 février pour l'ouverture d'une nouvelle ligne d'un montant de 150 000 euros et d'une durée d'1 an à compter du 1^{er} avril 2020.

Après en avoir délibéré, le comité syndical du Pays Castelroussin Val de l'Indre, à l'unanimité,

- APPROUVE le choix du Crédit Mutuel présentant l'offre la mieux-disante pour ouvrir une ligne de trésorerie d'un montant maximum de 150 000,00 €,

	Crédit Mutuel
Type de taux	Variable
Mode d'indexation	Euribor 3 mois moyenné 1 mois. À titre indicatif : -0,390 % (valeur janvier 2020)
Marge	0,69 % sur la base de 360 jours selon les usages du marché monétaire.
	Calculée prorata-temporis sur la base des utilisations quotidiennes.
Commission initiale de réservation	150 euros
Commission de non utilisation	Néant
Périodicité de prélèvements des intérêts	Trimestrielle
Frais de dossier	Sans
Mis à disposition des fonds	À jour « J » avant 14h00 sur présentation de l'appel de fonds dûment signé et complété.

- AUTORISE et DONNE pouvoir au Président pour signer les documents avec cet organisme bancaire.

Pour extrait conforme,

Le Président du Pays Castelroussin
Val de l'Indre,

Luc DELLA-VALLE

Transmis à la préfecture de l'Indre le :

Reçu le :

Publié le :

DÉLIBÉRATION

Comité Syndical du 5 mars 2020

Le comité syndical s'est réuni le 5 mars 2020, à 18 heures 00, sous la présidence de Monsieur Luc DELLA-VALLE.

Présents :

Bernard AUJEAN - Dany BADET - Christophe BAILLET - Jean-Claude BALLON - Éric BERGOUGNAN - Régis BLANCHET - Patrice BOIRON - Gilles CARANTON - Éric CHALMAIN - Luc DELLA-VALLE - Jacky DEVOLF (son suppléant Jean-François ROBINET) -- Philippe DIXNEUF - Claude DURAND - Jean-Michel FORT - Michel GEORJON - Éric GUILLOT - Lydie LACOU - Bruno MARDELLE - Patrice PERRAT - Jean PINIER - Sylvie TOCANIER - Christophe VANDAELE - Jean-Luc WILMOT - Philippe YVON.

Excusés : Gil AVÉROUS - Didier BARACHET - Michel BLONDEAU - Bernadette BONNIN-VILLEMONT - Jacques BREUILLAUD (sa suppléante Annabelle LELONG) - Catherine DUPONT (son suppléant Philippe SIMONET) - Bernard GONTIER - Chantal MONJOINT (sa suppléante Catherine RUET) - Claude NIVET (son suppléant Dominique PERROT) - Rodhène POPINEAU-FRANQUET (son suppléant Jean-Pierre MARCILLAC) - Michelle YVERNAULT-TROTIGNON - Ludovic RÉAU

Absents : Mélanie CHAPUIS - Marc FLEURET - Jean-Yves HUGON - Jean-Pierre LEMIÈRE.

Convention avec le Comité Départemental de Randonnée Pédestre

Le comité syndical du Pays Castelroussin Val de l'Indre, légalement convoqué le 19 février 2020, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Luc DELLA-VALLE.

Était présente la majorité des membres en exercice.

Le CDRP a pour objectif - avec l'appui de son réseau de baliseurs officiels - de veiller à la protection des sentiers, de leur environnement et au bon état du balisage. Il effectue cette mission sur le GR 46.

Comme chaque année, le CDRP sollicite les Pays concernés par ce sentier sur le département - au prorata du linéaire - afin d'assurer une homogénéité du balisage. Le devis pour l'année 2020 s'élève à 902,10 euros.

Après en avoir délibéré, le comité syndical du Pays Castelroussin Val de l'Indre, à l'unanimité,

- DONNE un avis favorable pour cette action,
- AUTORISE le Président à signer la convention avec le CDRP et à passer l'écriture en dépenses de fonctionnement à article 61558 Autres biens mobiliers.

Pour extrait conforme,

Le Président du Pays Castelroussin
Val de l'Indre,

Luc DELLA-VALLE

Transmis à la préfecture de l'Indre le :

Reçu le :

Publié le :

DÉLIBÉRATION

Comité Syndical du 5 mars 2020

Le comité syndical s'est réuni le 5 mars 2020, à 18 heures 00, sous la présidence de Monsieur Luc DELLA-VALLE.

Présents :

Bernard AUJEAN - Dany BADET - Christophe BAILLET - Jean-Claude BALLON - Éric BERGOUGNAN - Régis BLANCHET - Patrice BOIRON - Gilles CARANTON - Éric CHALMAIN - Luc DELLA-VALLE - Jacky DEVOLF (son suppléant Jean-François ROBINET) -- Philippe DIXNEUF - Claude DURAND - Jean-Michel FORT - Michel GEORJON - Éric GUILLOT - Lydie LACOU - Bruno MARDELLE - Patrice PERRAT - Jean PINIER - Sylvie TOCANIER - Christophe VANDAELE - Jean-Luc WILMOT - Philippe YVON.

Excusés : Gil AVÉROUS - Didier BARACHET - Michel BLONDEAU - Bernadette BONNIN-VILLEMONT - Jacques BREUILLAUD (sa suppléante Annabelle LELONG) - Catherine DUPONT (son suppléant Philippe SIMONET) - Bernard GONTIER - Chantal MONJOINT (sa suppléante Catherine RUET) - Claude NIVET (son suppléant Dominique PERROT) - Rodhène POPINEAU-FRANQUET (son suppléant Jean-Pierre MARCILLAC) - Michelle YVERNAULT-TROTIGNON - Ludovic RÉAU

Absents : Mélanie CHAPUIS - Marc FLEURET - Jean-Yves HUGON - Jean-Pierre LEMIÈRE.

Candidature à un Appel à projets de l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne pour l'accompagnement des Plans Nationaux d'Actions (PNA) en faveur des espèces menacées

Le comité syndical du Pays Castelroussin Val de l'Indre, légalement convoqué le 19 février 2020, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Luc DELLA-VALLE.

Était présente la majorité des membres en exercice.

Dans son 11^{ème} programme, l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne a pour objectif de contribuer à la lutte contre l'érosion de la biodiversité. Dans ce cadre, elle lance un appel à projets pour accompagner des travaux de restauration des milieux aquatiques et humides dans l'objectif de contribuer à la mise en œuvre des PNA pour des espèces menacées qui leur sont inféodées. Une enveloppe de 500 000 euros est mobilisée pour cet appel à projets.

Le Pays Castelroussin Val de l'Indre a pré-candidaté dans le cadre de la restauration des continuités écologiques sur la moyenne Vallée de l'Indre et de la réhabilitation des espèces patrimoniales. Le dépôt final du dossier est fixé au 30 avril 2020. L'objectif de la candidature du Pays Castelroussin Val de l'Indre est de pouvoir identifier et hiérarchiser les parcelles à enjeux pour les espèces PNA afin de proposer des mesures de conservation et des travaux de restauration avec un coût prévisionnel de 156 000 euros TTC (animation territoriale multi-acteurs et travaux).

Après en avoir délibéré, le comité syndical du Pays Castelroussin Val de l'Indre, à l'unanimité,

- APPROUVE ET AUTORISE le Président à signer l'ensemble des pièces nécessaires à cet appel à projets.

Pour extrait conforme,

Transmis à la préfecture
de l'Indre le :

Reçu le :

Publié le :

Le Président du Pays Castelroussin
Val de l'Indre,

Luc DELLA-VALLE

DÉLIBÉRATION

Comité Syndical du 5 mars 2020

Le comité syndical s'est réuni le 5 mars 2020, à 18 heures 00, sous la présidence de Monsieur Luc DELLA-VALLE.

Présents :

Bernard AUJEAN - Dany BADET - Christophe BAILLET - Jean-Claude BALLON - Éric BERGOUGNAN - Régis BLANCHET - Patrice BOIRON - Gilles CARANTON - Éric CHALMAIN - Luc DELLA-VALLE - Jacky DEVOLF (son suppléant Jean-François ROBINET) -- Philippe DIXNEUF - Claude DURAND - Jean-Michel FORT - Michel GEORJON - Éric GUILLOT - Lydie LACOU - Bruno MARDELLE - Patrice PERRAT - Jean PINIER - Sylvie TOCANIER - Christophe VANDAELE - Jean-Luc WILMOT - Philippe YVON.

Excusés : Gil AVÉROUS - Didier BARACHET - Michel BLONDEAU - Bernadette BONNIN-VILLEMONT - Jacques BREUILLAUD (sa suppléante Annabelle LELONG) - Catherine DUPONT (son suppléant Philippe SIMONET) - Bernard GONTIER - Chantal MONJOINT (sa suppléante Catherine RUET) - Claude NIVET (son suppléant Dominique PERROT) - Rodhène POPINEAU-FRANQUET (son suppléant Jean-Pierre MARCILLAC) - Michelle YVERNAULT-TROTIGNON - Ludovic RÉAU

Absents : Mélanie CHAPUIS - Marc FLEURET - Jean-Yves HUGON - Jean-Pierre LEMIERE.

Instauration d'un Compte Épargne Temps (CET)

Le comité syndical du Pays Castelroussin Val de l'Indre, légalement convoqué le 19 février 2020, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Luc DELLA-VALLE.

Était présente la majorité des membres en exercice.

Le CET est un dispositif permettant aux agents d'épargner certains jours de repos non utilisés sur une année. La réglementation fixe un cadre général du CET et les demandes d'ouverture, d'alimentation, d'option et d'utilisation du CET sont à la discrétion de l'agent. Cependant, un règlement s'avère nécessaire pour fixer les modalités d'ouverture, de fonctionnement, de gestion, de fermeture du compte épargne-temps, ainsi que les modalités de son utilisation par l'agent conformément à l'article 10 alinéa 1 n°2004-878 du 26 août 2004.

Après en avoir délibéré, le comité syndical du Pays Castelroussin Val de l'Indre, à l'unanimité,

- VALIDE l'instauration du Compte Épargne Temps et son règlement,
- AUTORISE le Président à signer tous les actes afférents.

Pour extrait conforme,

Le Président du Pays Castelroussin
Val de l'Indre,

Luc DELLA-VALLE

Transmis à la préfecture de l'Indre le :

Reçu le :

Publié le :

DÉLIBÉRATION

Comité Syndical du 5 mars 2020

Le comité syndical s'est réuni le 5 mars 2020, à 18 heures 00, sous la présidence de Monsieur Luc DELLA-VALLE.

Présents :

Bernard AUJEAN - Dany BADET - Christophe BAILLET - Jean-Claude BALLON - Éric BERGOUGNAN - Régis BLANCHET - Patrice BOIRON - Gilles CARANTON - Éric CHALMAIN - Luc DELLA-VALLE - Jacky DEVOLF (son suppléant Jean-François ROBINET) -- Philippe DIXNEUF - Claude DURAND - Jean-Michel FORT - Michel GEORJON - Éric GUILLOT - Lydie LACOU - Bruno MARDELLE - Patrice PERRAT - Jean PINIER - Sylvie TOCANIER - Christophe VANDAELE - Jean-Luc WILMOT - Philippe YVON.

Excusés : Gil AVÉROUS - Didier BARACHET - Michel BLONDEAU - Bernadette BONNIN-VILLEMONT - Jacques BREUILLAUD (sa suppléante Annabelle LELONG) - Catherine DUPONT (son suppléant Philippe SIMONET) - Bernard GONTIER - Chantal MONJOINT (sa suppléante Catherine RUET) - Claude NIVET (son suppléant Dominique PERROT) - Rodhène POPINEAU-FRANQUET (son suppléant Jean-Pierre MARCILLAC) - Michelle YVERNAULT-TROTIGNON - Ludovic RÉAU

Absents : Mélanie CHAPUIS - Marc FLEURET - Jean-Yves HUGON - Jean-Pierre LEMIÈRE.

Renouvellement du CDD du chargé de mission environnement

Le comité syndical du Pays Castelroussin Val de l'Indre, légalement convoqué le 19 février 2020, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Luc DELLA-VALLE.

Était présente la majorité des membres en exercice.

Le contrat de travail du chargé de mission environnement arrivant à échéance le 9 avril 2020, il convient de le renouveler afin de poursuivre la mise en œuvre des actions relatives à la trame verte et bleue et à l'animation du site Natura 2000 Vallée de l'Indre.

Il est proposé d'établir un contrat de travail d'1 an sur un grade d'attaché territorial, avec une rémunération basée sur un indice brut 499 majoré 430.

Le poste de chargé de mission environnement est financé à 100 % par des Fonds FEADER, DREAL et Région.

Après en avoir délibéré, le comité syndical du Pays Castelroussin Val de l'Indre, à l'unanimité,

- APPROUVE et VALIDE le renouvellement du poste de contractuel de chargé de mission environnement de catégorie A, en correspondance avec le grade d'attaché territorial rémunéré sur la base de l'indice brut 499 majoré 430, occupé par Madame Élodie JOLIVEAU,
- FIXE la durée du contrat de travail à 1 an,
- AUTORISE le Président à signer tous les actes afférents.

Pour extrait conforme,

Le Président du Pays Castelroussin
Val de l'Indre,

:
Transmis à la préfecture
de l'Indre le

Reçu le :
Publié le :

Luc DELLA-VALLE

DÉLIBÉRATION Comité Syndical du 5 mars 2020

Le comité syndical s'est réuni le 5 mars 2020, à 18 heures 00, sous la présidence de Monsieur Luc DELLA-VALLE.

Présents :

Bernard AUJEAN - Dany BADET - Christophe BAILLET - Jean-Claude BALLON - Éric BERGOUGNAN - Régis BLANCHET - Patrice BOIRON - Gilles CARANTON - Éric CHALMAIN - Luc DELLA-VALLE - Jacky DEVOLF (son suppléant Jean-François ROBINET) -- Philippe DIXNEUF - Claude DURAND - Jean-Michel FORT - Michel GEORJON - Éric GUILLOT - Lydie LACOU - Bruno MARDELLE - Patrice PERRAT - Jean PINIER - Sylvie TOCANIER - Christophe VANDAELE - Jean-Luc WILMOT - Philippe YVON.

Excusés : Gil AVÉROUS - Didier BARACHET - Michel BLONDEAU - Bernadette BONNIN-VILLEMONT - Jacques BREUILLAUD (sa suppléante Annabelle LELONG) - Catherine DUPONT (son suppléant Philippe SIMONET) - Bernard GONTIER - Chantal MONJOINT (sa suppléante Catherine RUET) - Claude NIVET (son suppléant Dominique PERROT) - Rodhène POPINEAU-FRANQUET (son suppléant Jean-Pierre MARCILLAC) - Michelle YVERNAULT-TROTIGNON - Ludovic RÉAU

Absents : Mélanie CHAPUIS - Marc FLEURET - Jean-Yves HUGON - Jean-Pierre LEMIÈRE.

Demande de subventions pour le poste du chargé de mission environnement pour l'année 2020

Le comité syndical du Pays Castelroussin Val de l'Indre, légalement convoqué le 19 février 2020, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Luc DELLA-VALLE.

Était présente la majorité des membres en exercice.

Afin de financer le poste du chargé de mission environnement pour le volet de l'animation TVB, il convient d'autoriser le Président à solliciter des subventions selon le plan de financement suivant :

DEPENSES		RECETTES	
Poste chargé de mission 0,5 ETP (TVB)	17 704,27 euros	Région CRST	10 100,00 euros
Coût indirect 15 %	2 655,64 euros	FEADER	10 259,91 euros
TOTAL	20 359,91 euros	TOTAL	20 359,91 euros

Après en avoir délibéré, le comité syndical du Pays Castelroussin Val de l'Indre, à l'unanimité,

- VALIDE le plan de financement,
- APPROUVE et AUTORISE le Président à solliciter des fonds FEADER dans le programme LEADER (10 259, 91 euros) et ceux de la Région Centre Val de Loire au titre du CRST (10 100,00 euros).

Pour extrait conforme,

Transmis à la préfecture de l'Indre le :
Reçu le :
Publié le :

Le Président du Pays Castelroussin Val de l'Indre,

Luc DELLA-VALLE

DÉLIBÉRATION

Comité Syndical du 5 mars 2020

Le comité syndical s'est réuni le 5 mars 2020, à 18 heures 00, sous la présidence de Monsieur Luc DELLA-VALLE.

Présents :

Bernard AUJEAN - Dany BADET - Christophe BAILLET - Jean-Claude BALLON - Éric BERGOUGNAN - Régis BLANCHET - Patrice BOIRON - Gilles CARANTON - Éric CHALMAIN - Luc DELLA-VALLE - Jacky DEVOLF (son suppléant Jean-François ROBINET) -- Philippe DIXNEUF - Claude DURAND - Jean-Michel FORT - Michel GEORJON - Éric GUILLOT - Lydie LACOU - Bruno MARDELLE - Patrice PERRAT - Jean PINIER - Sylvie TOCANIER - Christophe VANDAELE - Jean-Luc WILMOT - Philippe YVON.

Excusés : Gil AVÉROUS - Didier BARACHET - Michel BLONDEAU - Bernadette BONNIN-VILLEMONT - Jacques BREUILLAUD (sa suppléante Annabelle LELONG) - Catherine DUPONT (son suppléant Philippe SIMONET) - Bernard GONTIER - Chantal MONJOINT (sa suppléante Catherine RUET) - Claude NIVET (son suppléant Dominique PERROT) - Rodhène POPINEAU-FRANQUET (son suppléant Jean-Pierre MARCILLAC) - Michelle YVERNAULT-TROTIGNON - Ludovic RÉAU

Absents : Mélanie CHAPUIS - Marc FLEURET - Jean-Yves HUGON - Jean-Pierre LEMIÈRE.

Candidature à un appel à projets programme « innovation-action pour les transitions agro-écologiques et alimentaires dans les territoires » 2020-2024

Le comité syndical du Pays Castelroussin Val de l'Indre, légalement convoqué le 19 février 2020, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Luc DELLA-VALLE.

Était présente la majorité des membres en exercice.

La fondation Daniel et Nina Carasso et AgroParisTech lancent un programme d'une durée de cinq ans visant à dynamiser les transitions agro-écologiques et alimentaires des territoires en France.

Le programme vise à soutenir, dans la durée, des territoires de projet qui mettent en place des actions ambitieuses pour renforcer la durabilité sociale, environnementale et économique des systèmes agricoles et alimentaires. Les sept territoires pilotes participants bénéficieront d'un soutien financier et d'un accompagnement opérationnel. Le programme prévoit également de suivre et d'analyser les chemins de transition des territoires ainsi que les résultats obtenus. Il vise le transfert des solutions identifiées collectivement vers des territoires souhaitant initier des transitions vers des systèmes agricoles et alimentaires écologiques, démocratiques, équitables et solidaires.

Dans le cadre du Projet Alimentaire Territorial, le Pays Castelroussin Val de l'Indre souhaite candidater.

Après en avoir délibéré, le comité syndical du Pays Castelroussin Val de l'Indre, à l'unanimité,

- APPROUVE ET AUTORISE le Président à signer l'ensemble des pièces nécessaires à cet appel à candidatures.

Pour extrait conforme,

Le Président du Pays Castelroussin
Val de l'Indre,

Luc DELLA-VALLE

Transmis à la préfecture de l'Indre le :

Reçu le :

Publié le :

DÉLIBÉRATION

Comité Syndical du 5 mars 2020

Le comité syndical s'est réuni le 5 mars 2020, à 18 heures 00, sous la présidence de Monsieur Luc DELLA-VALLE.

Présents :

Bernard AUJEAN - Dany BADET - Christophe BAILLET - Jean-Claude BALLON - Éric BERGOUGNAN - Régis BLANCHET - Patrice BOIRON - Gilles CARANTON - Éric CHALMAIN - Luc DELLA-VALLE - Jacky DEVOLF (son suppléant Jean-François ROBINET) -- Philippe DIXNEUF - Claude DURAND - Jean-Michel FORT - Michel GEORJON - Éric GUILLOT - Lydie LACOU - Bruno MARDELLE - Patrice PERRAT - Jean PINIER - Sylvie TOCANIER - Christophe VANDAELE - Jean-Luc WILMOT - Philippe YVON.

Excusés : Gil AVÉROUS - Didier BARACHET - Michel BLONDEAU - Bernadette BONNIN-VILLEMONT - Jacques BREUILLAUD (sa suppléante Annabelle LELONG) - Catherine DUPONT (son suppléant Philippe SIMONET) - Bernard GONTIER - Chantal MONJOINT (sa suppléante Catherine RUET) - Claude NIVET (son suppléant Dominique PERROT) - Rodhène POPINEAU-FRANQUET (son suppléant Jean-Pierre MARCILLAC) - Michelle YVERNAULT-TROTIGNON - Ludovic RÉAU

Absents : Mélanie CHAPUIS - Marc FLEURET - Jean-Yves HUGON - Jean-Pierre LEMIÈRE.

Bilan annuel du Programme Leader 2014-2020

Le comité syndical du Pays Castelroussin Val de l'Indre, légalement convoqué le 19 février 2020, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Luc DELLA-VALLE.

Était présente la majorité des membres en exercice.

Monsieur Luc DELLA-VALLE co-présente avec Madame Viviana BENARD-GILLET le bilan annuel 2019 du programme Leader 2014-2020.

Après en avoir délibéré, le comité syndical du Pays Castelroussin Val de l'Indre, à l'unanimité,

- VALIDE le bilan annuel 2019 du programme Leader 2014-2020.

Pour extrait conforme,

Le Président du Pays Castelroussin
Val de l'Indre,

Luc DELLA-VALLE

Transmis à la préfecture de l'Indre le :

Reçu le :

Publié le :